



POUVOIR ADJUDICATEUR : COMMUNE DE PLOUHINEC

OPERATION : REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA TOITURE

DE LA MEDIATHEQUE – espace 3^{ème} LIEU

MARCHE DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE PLOUHINEC

Correspondant : M. Bruno LE PORT – Maire - Rue du Général de Gaulle, 29780 Plouhinec

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret du 25 mars 2016 :

M. Le Maire de Plouhinec.

Copie de l'original, délivrée en unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession de créances ou de nantissement dans les conditions de l'article 127 du décret du 25 mars 2016.

Date Signature

L'exemplaire unique pourra être remplacé au gré du maître d'ouvrage par le certificat de cessibilité.

Ouvrage :

Opération de **REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA TOITURE DE LA MEDIATHEQUE – ESPACE 3^{ème} LIEU**
située à : Plouhinec (29)

Date de notification le :

Cette notification vaut ordre de commencer les prestations.

Cette notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations. Un ordre de service spécifique émis par le maître d'ouvrage précisera la date de commencement d'exécution.

LOT n° : SANS OBJET

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CANDIDAT EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)	2
ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CANDIDAT EST UNE PERSONNE MORALE)	3
ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CANDIDAT EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)	3
ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHE	5
2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution	5
2.2 Contrôle technique	6
2.3 Ordonnancement, pilotage, coordination	6
2.4 Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé	6
2.5 Mode d'attribution des travaux	6
2.6 Durée du marché	6
ARTICLE 3 – FORME DU PRIX	6
ARTICLE 4 - SOUS-TRAITANCE	6
ARTICLE 5 - AVANCE	7
ARTICLE 6 – MONTANT DES TRAVAUX	7
6.1 Montant forfaitaire de la rémunération de l'entreprise	8
ARTICLE 7 - REGLEMENT DES COMPTES	8
7.1 Règlements	8
7.2 Délai de paiement	9
ARTICLE 8- PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT	9
ARTICLE 9- ACCEPTATION DE L'OFFRE	10
ANNEXE 1 - CADRE D'ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE	11

ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CANDIDAT EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)

Je soussigné, contractant unique, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "LE MAITRE D'OEUVRE"

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à

.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :

- Numéro d'identification au registre du commerce :

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter les missions confiées aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	<u>1^{er} sous-traitant</u>	<u>2^{ème} sous-traitant</u>	<u>3^{ème} sous-traitant</u>
Compagnie :
N° police :

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 (cent quatre-vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CANDIDAT EST UNE PERSONNE MORALE)

Je soussigné, contractant unique, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "LE MAITRE D'OEUVRE" M

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée
ayant son siège social à

Forme de la société..... Capital

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter les missions confiées aux conditions ci-après, qui constituent l'offre pour laquelle j'interviens,

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encours :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	<u>1^{er} sous-traitant</u>	<u>2^{ème} sous-traitant</u>	<u>3^{ème} sous-traitant</u>
Compagnie :
N° Police :

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 (cent quatre-vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CANDIDAT EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

NOUS soussignés,

cotraitants conjoints,

cotraitants solidaires,

engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans le marché sous le nom "LE MAITRE D'OEUVRE" ou "le titulaire »

• **1^{er} cocontractant**

○ **(cas d'une personne morale)**

M.....

agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social :

Forme de la société: capital :.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :

○ **(cas d'une personne physique)**

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à

.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :

La société (Cas de la personne morale)représentée par M.....

ou Monsieur (Cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement conjoint, solidaire de chacun des membres du groupement** pour ses obligations contractuelles à l'égard de la maîtrise d'ouvrage,

• **2^e cocontractant**

○ **(cas d'une personne morale)**

M

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..... Capital

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :

○ **(cas d'une personne physique)**

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :

• **3^e cocontractant**

○ **(cas d'une personne morale)**

M

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..... Capital

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :

○ **(cas d'une personne physique)**

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :

- NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter les missions confiées aux conditions ci-après, qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons :

	<u>1^{er} cocontractant</u>	<u>2^{ème} cocontractant</u>	<u>3^{ème} cocontractant</u>
Compagnie :
N° police :

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurance garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	<u>1^{er} sous-traitant</u>	<u>2^{ème} sous-traitant</u>	<u>3^{ème} sous-traitant</u>
Compagnie :
N° police :

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 (cent quatre-vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ

2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution

Travaux de réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la Médiathèque – Espace 3^e me Lieu

2.2 Contrôle technique

Pour l'exécution du présent marché, le maître d'ouvrage ou son représentant :

- ne sera pas assisté d'un contrôleur technique ;
- sera assisté d'un contrôleur technique agréé assurant la mission suivante :

- Missions LP, PS, SEI, HAND, PV, F attestation accessibilité handicapée, vérification des installations électriques.

Nom et adresse du contrôleur technique :

SOCOTEC – 10 rue François Muret de Pagnac – Le Brittany Bât E – CS 11009 – 29196 Quimper cedex

2.3 Ordonnancement, pilotage, coordination

La mission OPC :

- sera confiée au maître d'œuvre,

2.4 Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

Pendant la phase des études, le coordonnateur sera : **SOCOTEC** – 29196 Quimper cedex

Pendant la phase des travaux, le coordonnateur sera : **SOCOTEC** – 29196 Quimper cedex

2.5 Mode d'attribution des travaux

L'attribution des travaux est prévue :

- SANS OBJET**

2.6 Durée du marché

La durée globale prévisionnelle d'exécution du présent marché est de **14 mois, hors congés et préparation de chantier.**

- à compter de la notification du marché
- à compter de la date fixée par l'OS qui prescrira de commencer les prestations

Les prestations s'achèveront à l'expiration du délai de garantie des travaux réalisés dans les conditions fixées à l'article 10 du C.C.A.P.

Le démarrage des travaux est prévu en NOVEMBRE 2018.

ARTICLE 3 – FORME DU PRIX

Les conditions de variation de prix sont définies à l'article 4 du CCAP.

Le marché est passé à prix **révisable**.

Le marché sera rénuméré sur la base d'un prix global et forfaitaire. Le prix forfaitaire rémunère le titulaire pour un ensemble de prestations, un ouvrage ou une partie d'ouvrage définis dans le marché. Il rémunère le titulaire indépendamment des quantités mises en œuvre pour réaliser une prestation décrite dans le CCTP.

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur, au mois de **Août 2018** (mois mo).

ARTICLE 4 - SOUS-TRAITANCE

- Le titulaire :

- n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.
- envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

- Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement et les noms de ces sous-traitants ; le montant

des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants (cf. modèle ci-joint). Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

Cas d'une entreprise unique :

Nature de la prestation (*)	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C.
	TOTAL =	

(*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches

Cas d'un groupement :

Nature de la prestation (*) et cotraitant concerné	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation TTC
1 ^{er} cotraitant :
2 ^{ème} cotraitant :
3 ^{ème} cotraitant :
..... :

(*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches

ARTICLE 5 - AVANCE

Le marché fait l'objet d'une avance.

Le Titulaire unique,

ou le mandataire du groupement conjoint,

ou le mandataire du groupement solidaire sans répartition des paiements au nom du groupement,

..... accepte de percevoir l'avance

..... refuse de percevoir l'avance

2^{ème} cotraitant, l'entreprise..... accepte de percevoir l'avance

..... refuse de percevoir l'avance

3^{ème} cotraitant, l'entreprise..... accepte de percevoir l'avance

..... refuse de percevoir l'avance

ARTICLE 6 - MONTANT DES TRAVAUX

6.1 Montant forfaitaire de la rémunération de l'entreprise

Montant exprimé en euros :

Total HT :

Montant TVA au taux de% :

Montant TTC :

Arrêté en lettres à la somme de:

Montants relatifs aux Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) :

PSE 1 : (Désignation) montant H.T :.....

PSE 2 : (Désignation) montant H.T :.....

PSE 3 : (Désignation) montant H.T :.....

Le Maitre d'ouvrage, sur proposition du maitre d'œuvre, décide de retenir les PSE suivantes :

Pour un montant total H.T de.....

Montant TVA au taux de% :

Montant TTC :

D'où un **montant forfaitaire général incluant le marché de base + la / les PSE** :

Total HT :

Montant TVA au taux de% :

Montant TTC :

Arrêté en lettres à la somme de:

ARTICLE 7 - REGLEMENT DES COMPTES

7.1 Règlements

Cas d'un titulaire unique

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché par :

- virement établi à l'ordre du titulaire (joindre les RIB)

DESIGNATION DU TITULAIRE
Nom de l'entreprise
Raison sociale
Adresse
Référence compte bancaire

Cas d'un groupement solidaire avec répartition des paiements

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché selon la répartition définie ci-dessous par :

- virement établi à l'ordre de chacun des membres du groupement solidaire (joindre les RIB)

Cette possibilité de répartition des paiements ne saurait remettre en cause la solidarité des membres du groupement.

DESIGNATION DU COTRAITANT	PRESTATIONS CONCERNEES PRIX TTC Préciser les tranches le cas échéant	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		

7.2 Délai de paiement

Le délai maximum de paiement des avances est de 30 jours, à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- notification du marché,
- notification de l'acte qui emporte commencement du marché, si un tel acte est prévu (OS de démarrage),
- date de fourniture de la garantie le cas échéant

Dans le cas d'un échelonnement du versement des avances fixé à l'article 5 du CCAP, le règlement de l'avance interviendra sous réserve, le cas échéant, de la production de la garantie relative à la partie d'avance concernée par l'échéance:

- à l'échéance fixée,

Le délai de paiement des acomptes est de : 30 jours, à compter de la réception de la demande d'acompte par le maître d'ouvrage ou son représentant.

Le délai maximum de paiement du solde est de 30 jours, à compter de la date de réception du décompte général et définitif par le maître d'ouvrage.

Le taux des intérêts moratoires est fixé à l'article 6.3 du C.C.A.P.

ARTICLE 8 - PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles 51 à 54 du décret du 25 mars 2016.

Le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du travail.

Les attestations d'assurances sont à produire dans les conditions indiquées au CCAP.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français.

Si l'attribution a lieu l'année suivante celle pendant laquelle le candidat attributaire a remis l'enveloppe contenant sa candidature ou son offre, l'attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité, sera à remettre dans le délai mentionné au RDC.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

(En application de l'article 1375 du code civil, le contrat doit être établi en autant d'originaux que de parties)

A le

Mention(s) manuscrite(s) "*Lu et approuvé*"

Signature(s) du (ou des) prestataire(s)

ARTICLE 9 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée.

Les sous-traitants proposés à l'article 4 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées

A Le

Le Maire de PLOUHINEC, Bruno LE PORT

Signature :

Liste des pièces en annexe :

- **Cadre de sous-traitance**

ANNEXE 1 - CADRE D'ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement.

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement en cours de marché.

L'exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a-t-il été délivré ?

Oui Non

Si oui, l'exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a-t-il été restitué ?

Oui

Non

Pièces à joindre à l'acte spécial :

- Déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics ;
- Copie du jugement de redressement judiciaire du sous-traitant le cas échéant ;
- Les pièces justifiant de la capacité technique, professionnelle et financière du sous-traitant suivantes :
 - Capacités professionnelles : CV de la personne ou des personnes fléchées pour suivre l'opération.
 - Capacités techniques : Présentation des matériels informatiques et précisions sur d'éventuels outils de calculs et de mesures.
 - Capacités financières : Chiffres d'affaires des 3 dernières années (2011, 2012 et 2013).
- Les attestations d'assurances RCP du sous-traitant
- Les pièces des articles D 8222-5 ou D 8222-6 et 7 du code du travail. Ces documents ne seront à fournir par le sous-traitant qu'à l'attribution du marché si le sous-traitant est présenté au stade de l'offre.

MAITRE DE L'OUVRAGE :

.....
.....

- Personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant :

.....
.....

- Organisme chargé des paiements :

.....

MARCHE :

- Objet :

.....
.....

- Titulaire :

.....

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

- Nature :

.....
.....

- Durée :

- Montant HT :

.....

- Montant TVA comprise :

.....

SOUS-TRAITANT :

- Nom, raison ou dénomination sociale :
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- Immatriculée à l'INSEE :
 - Numéro SIRET :.....
 - Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce :
- Adresse
- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte)

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

(A compléter impérativement)

- Avances :.....
- Modalités de calcul et de versement des acomptes :.....
- Date (ou mois) d'établissement des prix :
- Modalités de variation des prix :
- Stipulations relatives aux pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

LA CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le titulaire affirme avoir obtenu dans la convention de sous-traitance, la cession ou la concession des droits de propriété intellectuelle sur les résultats qui seront réalisés par le sous-traitant, dans des conditions identiques à celles prévues dans son marché et lui permettant de rétrocéder ces droits au pouvoir adjudicateur à l'issue du marché.

A, le

Le titulaire du marché ou le mandataire du groupement :
.....

A, le

Le sous-traitant
.....

A, le

Le représentant du maître d'ouvrage
.....

Il est rappelé aux sous-traitants que s'ils souhaitent sous-traiter les prestations qui leurs ont été confiées, ils devront faire accepter et agréer leurs sous-traitants en produisant l'ensemble des informations portées sur cet acte spécial.

A défaut d'obtenir une délégation de paiement du maître de l'ouvrage, une caution devra être produite dans le délai de 8 jours de l'acceptation de leur sous-traitant. La non production de cette copie de la caution au représentant du maître de l'ouvrage empêche l'exécution des travaux par le sous-traitant indirect.

Par ailleurs, les sous-traitants, quel que soit leur rang, ne peuvent commencer à intervenir sur le chantier que sous réserve, d'une part, de leur acceptation et de leur agrément et, d'autre part, que s'ils ont adressé au coordonnateur de sécurité et protection de la santé des travailleurs, lorsque celui-ci est exigé par la loi, un plan particulier de sécurité et de protection de la santé, conformément à l'article L. 4532-9 du code du travail.